



Roses de Noël

Sommaire

Conseil municipal du
22/11/2012

Stationnement et circulation
rue du Séquoia / sente du roi

Don à la mairie

Trions les emballages
plastiques

Halloween 2012

Free Party

Bibliothèque

11 Novembre

Jeunes Diplômés / accueil
des nouveaux

Colis des anciens

Communication INPES
Vague de grand froid et
monoxyde de carbone



Editorial

Chers administrés,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, même si tous les ans, cette période de fêtes nous replonge dans les souvenirs d'enfance avec son arbre de Noël, ses illuminations et ses chants !

Au cours de l'année écoulée, nous nous sommes efforcés d'améliorer la qualité de vie dans la commune :

- en permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la mairie et aux classes,*
- en remettant en état deux sentes (une à Bellival et une à Gilocourt),*
- en refaisant certains trottoirs et rues, etc...*

Je formule des vœux pour que vous vous sentiez bien dans cette commune et que cette nouvelle année qui approche soit pour vous l'occasion d'y vivre de bonnes et belles choses.

Bonne et heureuse année 2013 !

Le maire et son équipe

Extrait du conseil municipal du 22 novembre 2012

- ✓ Accord pour verser une subvention de 7.650 € au C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) et une subvention de 250€ à l'association l'Echo des Cartables
- ✓ Accord pour dissoudre le syndicat de débroussaillage
- ✓ Les travaux concernant la réalisation d'un accès réservé aux handicapés pour se rendre à l'école ou à la mairie sont terminés.
- ✓ Le mur de la rue des falaises a été restauré par la société KUBICKI
- ✓ Le SIAVAL a constaté qu'il ya avait trop d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement ; des contrôles « à la fumée » vont être réalisés.

Stationnement et circulation rue du Séquoia et sente du Roy

Suite aux difficultés de stationnement et de circulation observées rue du Séquoia et sente du Roy, la municipalité mettra très prochainement en place de nouveaux panneaux et réglementation.

Dons à la Mairie : Merci Bernard !

Un grand merci à Bernard Lécuru qui a offert à la mairie :

- ✓ trois photos de l'intérieur de l'église, dont une prise pendant la messe le jour de l'inauguration du monument aux morts,
- ✓ une médaille frappée pour l'inauguration des classes et de la mairie en 1901,
- ✓ une pièce de bronze ayant appartenu à la fanfare de Gilocourt.

Trions tous les emballages en plastique !



Les communes faisant partie du SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) ont été retenues en qualité de site pilote national pour une expérimentation : "2012-2013 trions plus d'emballages plastiques".

Jusqu'à maintenant, concernant les plastiques, nous ne recyclons que les bouteilles plastiques.

Dans le cadre de cette expérimentation, nous pouvons dès maintenant mettre TOUS les emballages plastiques dans la poubelle jaune : pots de yaourt, barquettes, sacs et films plastiques... Si votre poubelle jaune devient trop petite, vous pouvez retirer à la mairie des sacs en plastique jaune prévus spécialement.

Halloween 2012

Un grand merci de la part des petits monstres d'HALLOWEEN qui comme chaque année lors de leur passage reçoivent un accueil chaleureux de la part des Gilocourtois puisqu'ils repartent avec leurs sacs chargés de friandises et le plus important la joie d'avoir passé une bonne soirée !
merci encore et à l'année prochaine !



Free Party du samedi 27 octobre

Beaucoup d'entre vous ont été réveillés dans la nuit du 27 au 28 octobre par de la musique.

D'abord soyons clairs : si certains ont pensé et d'autres écrit que la municipalité avait autorisé cette manifestation : personne n'était au courant, personne n'était prévenu, personne ne s'en met plein les poches : tout cela c'est de la prose...

Suite à la plainte déposée le lundi suivant à la gendarmerie, le maire d'Orrouy et moi-même avons été convoqués par le Préfet à Beauvais ; le colonel de gendarmerie nous accompagnait. Puis, nous avons rencontré madame le Procureur de la République à Senlis.

D'après les témoins, le bruit a commencé vers 20h30 - 21h. La gendarmerie a reçu le premier appel à 1h23 : trop tard ! ; à deux heures du matin, les raveurs étaient entre 200 et 250 ! Il était impossible de les faire partir à moins d'envoyer la troupe !

Les gendarmes sont restés sur le terrain de 2h du matin jusque 21h le dimanche soir : pas question de laisser repartir les jeunes, alcoolisés et shootés ! Il faut attendre que tous soient capables de reprendre le volant.

Voici quelques conseils du Préfet et de la gendarmerie :

Les préparatifs d'une telle manifestation donnent lieu à des va-et-vient ou une animation anormale vers 19h / 20h. Si vous êtes témoins d'une telle agitation, il faut immédiatement prévenir la gendarmerie en composant le 17 ; il faut être le plus précis possible sur le lieu du rassemblement. La gendarmerie est très réactive à ce genre d'événement, car les premières heures sont capitales pour stopper la manifestation.

En effet, les organisateurs sont peu nombreux au moment de l'installation (20 à 30 personnes). Le matériel est loué et ils en sont responsables. Si la gendarmerie arrive vite sur les lieux et menace de saisir ce matériel, généralement les organisateurs plient bagage car la saisie dure six mois et par conséquent, la location aussi !

Avec mon collègue d'Orrouy, nous mettrons tout en œuvre pour que pareil désagrément ne se reproduise plus.

C'est à nous tous d'être vigilants afin de passer des nuits paisibles. Soyez tous des sentinelles ! D'avance merci.

Conseil Régional de Picardie

Axelle HERBETTE, une jeune Gilocourtoise, a été élue au conseil régional des jeunes Picardie (CRJ) pour 3 ans (en qualité de représentante du Sud de l'Oise). Elle a participé au séminaire d'intégration du 7 au 9 décembre à Amiens avec les nouveaux élus mais aussi des anciens du CRJ. Elle participera à diverses réunions, séminaires et commissions tout au long de son mandat, les jeunes (15-25 ans) peuvent la contacter pour faire éventuellement remonter une idée ou une info au niveau du conseil régional de Picardie.

Inscription sur la liste électorale

Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre, de 16h à 18h30, pour vous inscrire sur la liste électorale de Gilocourt.



M A I R I E D E O R R O U Y

60129

Tél. et fax 03 44 88 60 40

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de SENLIS

Canton de CRÉPY-EN-VALOIS

Le 31 octobre 2012

Monsieur le Préfet
de l'Oise

C O P I E

Place de la Préfecture
60000 BEAUVAIS

Monsieur le Préfet,

La commune d'Orrouy est un paisible village de la Vallée de l'Automne en lisière de la forêt domaniale de Compiègne où il y fait bon vivre.

Dans la nuit du 27 au 28 octobre nous avons subi les foudres d'une bande d'agités qui a transgressé la loi en s'installant en lisière de forêt sur la commune riveraine de Gilocourt pour organiser une version moderne du bal musette « la Rave-Party ou Free-Party » regroupant entre 250 et 300 personnes dont des adolescents. Pendant plus de 12 heures (avec une heure supplémentaire grâce au changement d'heure) ce sont plus de 2 500 habitants qui ont eu une nuit rythmée au son des basses et des décibels. Pour la sécurité de ces agités, l'Etat a fait surveiller le site par 4 gendarmes qui ne devaient pas intervenir car « Ordre Oblige ».

Tout ce petit monde a repris la route en fin de matinée après avoir consommé sans modération, je suppose, « de l'eau bénite et des cachets d'aspirine », merci la sécurité routière dont, Monsieur le Préfet, vous êtes à juste titre un fervent défenseur.

Monsieur le Préfet, vous qui êtes le représentant de l'Etat, il est inadmissible que de telles manifestations soient soutenues par l'Etat, alors que dans nos communes le moindre bruit dans une salle des fêtes fait intervenir les forces de l'ordre, et ce à juste titre.

Quand j'entends la gendarmerie dire « Nous surveillons et nous attendons la fin » cela veut-il dire que l'Etat n'est pas hostile à ce genre de manifestation et que vous êtes indifférent si plus de 2500 personnes ne peuvent pas dormir malgré un arrêté préfectoral contre les nuisances sonores.

Par contre, vous savez prendre un arrêté contre une manifestation à Betz pour éviter tout incident diplomatique.

Chères Gilocourtoises et Bellivaloises , chers Gilocourtois et Bellivalois,

LA BIBLIOTHÈQUE DE GILOCOURT

voit le nombre de ses visiteurs diminuer dramatiquement de jour en jour.

C'est dommage et pourtant les raisons de s'y rendre sont nombreuses :

- Sa proximité.
- Un accueil agréable, où l'on vous renseigne volontiers.
- La gratuité de l'inscription et des prêts (4 livres pour 3 semaines par inscrit).
- Un approvisionnement en livres et bandes dessinées récents, best-sellers, pour adultes et enfants, grâce à l'apport régulier de la Bibliothèque Départementale de l'Oise.
- La possibilité d'obtenir rapidement en prêt «LE» livre ou «LA» BD dont vous avez envie: vous le commandez, la navette nous l'apporte sous ? jours.
- Les écoliers et les étudiants, y trouveront les livres et documents dont ils ont besoin : de l'initiation à l'anglais pour les tout petits, aux « J'aime lire » pour les lecteurs débutants, des encyclopédies, livres sur les sciences, l'histoire etc. pour les jeunes.... aux grands classiques français pour les étudiants.
- Le concours annuel de la Bibliothèque vous permet de vous mesurer en toute amitié aux lecteurs du village et de les rencontrer lors de la remise des récompenses autour d'un verre amical.

La bibliothèque reste l'un des derniers lieux ouverts à tous dans notre village, un lieu de rencontre, convivial et disponible.

L'ensemble des bibliothécaires vous invite à venir faire ou refaire connaissance avec la Bibliothèque de Gilocourt, pour lui permettre de garder longtemps ses portes ouvertes à tous !

Une boîte à idée y est mise à la disposition de tous : venez y déposer vos idées pour redonner vie à ce lieu !

Vos bibliothécaires.

La bibliothèque se restructure. Deux nouveaux bibliothécaires viennent renforcer l'équipe, privée de Miriam pour un certain temps, pour raison de santé.

Philippe Gonichon qui nous aidait déjà pour le bibliobus, s'implique pour les gardes et dans la gestion.
merci Philippe.

Véronique Franckelemon nous a spontanément proposé d'entrer dans l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme; sa jeunesse nous aide à rester dans le coup!
merci Véronique.

Le concours va se transporter au printemps: plus de temps, plus de lumière, moins de sollicitations, et, nous l'espérons, plus de participations !

Les dates seront données dans le Gilocourtois.

Un illustrateur de livres habite parmi nous; à Séry-Magneval plus précisément.

Il s'appelle Jean Noël Rochut et nous offre un échantillon de son talent : une douzaine de livres superbes, pour enfants, que les parents feuilletent avec délice ; son talent est incontestable, sa générosité aussi.
merci monsieur Rochut.

Merci également à tous ceux qui nous offrent des livres, souvent anonymement!

11 Novembre



Comme chaque année, de nombreux habitants de Gilocourt et Béthancourt en Valois sont venus rendre hommage aux soldats qui se sont battus lors de la première guerre mondiale et à tous les soldats morts pour la France au cours des différents conflits.



16 Novembre - Beaujolais Nouveau



La soirée du Beaujolais Nouveau n'est plus à présenter ... c'est l'un des rendez-vous convivial organisé par le comité des fêtes qui rassemble grands, petits, nouveaux et anciens Gilocourtois & Bellivalois

30 Novembre - Remise des prix aux jeunes diplômés & accueil des nouveaux venus



Romain Nicolas et Victor Maltese ont reçu de la part de la municipalité les félicitations et un bon d'achat d'une valeur de 50 € pour la réussite de leur examen (Baccalauréat STI) - Pour les jeunes diplômés qui avaient retourné les coupons indiquant le diplôme obtenu, mais n'ont pu venir le 30 novembre, merci de venir retirer votre bon d'achat avant le 31/12/2012 .

L'équipe municipale et les représentants des associations ont ensuite accueilli Mr, Mme Roger et leur fille Tatiana.



6 Décembre - Colis des Anciens



Le retrait du colis des anciens ... un rendez-vous convivial et l'occasion pour les « sages » de notre village de se retrouver autour d'un café et d'un gâteau pour papoter.



Attention vague de froid extrême



Le froid extrême demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance



- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.

Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

Si je dois absolument utiliser ma voiture



- Je vérifie le bon état de fonctionnement général: huile, batterie, éclairage, plein d'essence.
- Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.
- Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations:

www.meteo.fr • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.santa.gouv.fr • www.invs.santa.fr

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le **monoxyde de carbone** est un **gaz toxique** qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La **grande majorité des intoxications a lieu au domicile**.

Quels sont ses dangers ?

Le **monoxyde de carbone** est **très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

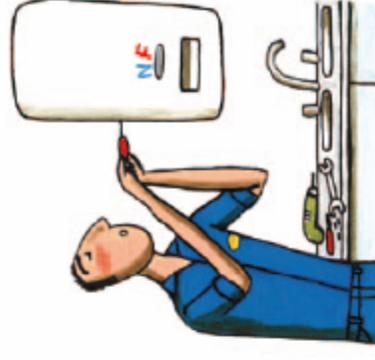
Les **intoxications au monoxyde de carbone** concernent tout le monde. Les **bons gestes de prévention** aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prescrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, **ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications**. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Mariage



Le 29 septembre 2012,
Charline Marliot et Nicolas Jourdain



Le 13 octobre 2012,
Muriel Decrucq et Laurent Godard

se sont dit « oui ».

Nous leur renouvelons ici, tous nos vœux de bonheur !

Site internet



www.gilocourt.com

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

Bibliothèque

<u>Heures d'ouverture</u>	Mercredi	14h à 16h
	Samedi	10h à 12h

Mairie - 03 44 88 60 04

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi	16h30 - 18h30
Jeudi	16h30 - 18h30
Vendredi	9h30 - 12h00

Permanences Maire et Adjointes

Sur rendez-vous

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.
La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.



Nous regrettons la disparition de Jeannine LOISEL
survenue le 7 Novembre dans sa 84^{ème} année

Bloc-notes



Bienvenue

à **Juliette GILLOT**

née le 10 octobre 2012

à **Maiwenn CEZARINE**

née le 28 juin 2012

à **Sohel YAHIAOUI**

né le 3 novembre 2012

à **Tom MUTSCHLER**

né le 21 novembre 2012

RAPPEL

Les bons cadeaux de Noël pour les enfants âgés de 0 à 10 ans sont à retirer en Mairie jusqu'au 24 décembre 2012.

----- Poste d'ORROUY

Tél : 03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

Lundi	}	9h00 - 11h00
Jeudi		
Vendredi		
Mardi	}	9h00 - 11h00
		14h00 - 16h00
Samedi	}	9h00 - 12h00

Fermée le mercredi

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople